

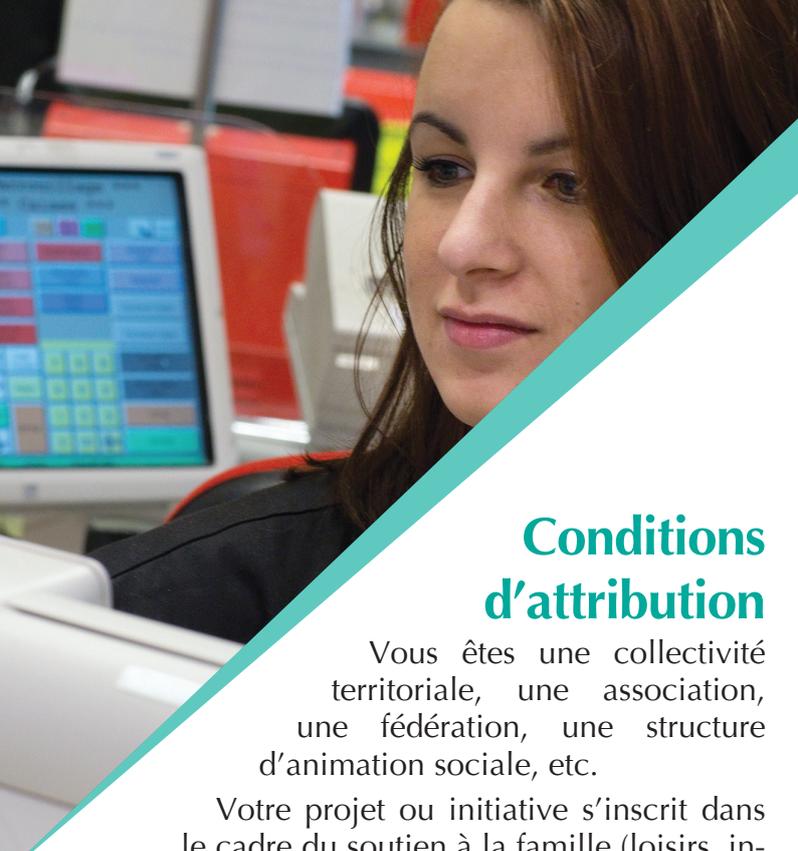
# Vous avez un projet ?

## La Commission mixte Caf-Département de la Haute-Savoie vous aide à le concrétiser.

Depuis plus de 30 ans, la Caf et le Département de la Haute-Savoie soutiennent, ensemble, dans le cadre de la Commission mixte, des projets et des initiatives autour de la petite enfance, la famille et la jeunesse. Ils étudient les dossiers de demandes et attribuent des subventions sur fonds communs. Décryptage.



**haute**   
**savoie**  
Le Département



## Conditions d'attribution

Vous êtes une collectivité territoriale, une association, une fédération, une structure d'animation sociale, etc.

Votre projet ou initiative s'inscrit dans le cadre du soutien à la famille (loisirs, insertion sociale, etc.), à la jeunesse (aide aux familles pour l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle, départ en vacances, temps libre et loisirs, etc.), aux jeunes enfants.

Il s'adresse à une seule personne, jeune ou enfant, ou à un public plus large (les familles d'un quartier, les enfants inscrits à un centre de loisirs, etc.).

Exemples : sortie en famille, fête de quartier, chantier jeunes, insertion des adolescents, aide aux frais de formation, départ en vacances de jeunes en situation de précarité, festival de jeux intergénérationnel, etc.

## Montant

### Pour les projets collectifs

Le montant de l'aide attribuée par la Commission mixte dépend du budget prévisionnel de votre projet ou initiative et des crédits disponibles.

L'aide ne porte pas sur les frais de fonctionnement habituels de la structure mais sur les dépenses spécifiques supplémentaires liées à l'action (achats, transport, hébergement).

Toute demande doit être déposée dans les délais indiqués dans les courriers d'appel à projet et avant le démarrage de l'action. Le versement de l'aide se fait à réception du bilan et du budget réalisé.

### Intégration des jeunes dans la vie professionnelle

Un montant maximum de 1500 € peut être accordé si le cursus est professionnalisant (type Brevet, Cap, Bac pro) et si sa famille, allocataire de la Caf de la Haute-Savoie, a un quotient familial inférieur à 800 €.

## Pour plus d'informations

- Pour une sortie famille, des vacances, des loisirs, un projet d'insertion porté par une association ou une collectivité territoriale, une action en direction de la petite enfance, etc. :

**Pour tout renseignement, contacter :**

### Caf de la Haute-Savoie

Secrétariat d'action sociale

Tél. : 04 50 88 49 22

Une seule adresse mail de dépôt de votre demande : [commission-mixte.cafannecy@caf.cnafmail.fr](mailto:commission-mixte.cafannecy@caf.cnafmail.fr)

- Pour un projet initiatives jeunes (soutien aux initiatives de groupes de minimum trois jeunes pour la réalisation d'un projet de citoyenneté, artistique, sportif, culturel ou solidaire) :

**Pour tout renseignement, contacter :**

### Direction Enfance Famille du Département Service prévention protection

Tél. : 04 50 33 22 76

Une seule adresse mail de dépôt de votre demande : [commission-mixte.cafannecy@caf.cnafmail.fr](mailto:commission-mixte.cafannecy@caf.cnafmail.fr)

- Pour l'aide aux familles dans le cadre de l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle, auprès des services sociaux proches de votre domicile : les intervenants sociaux des pôles médico-sociaux du Département de la Haute-Savoie ou du service d'ation sociale de la Caf (coordonnées de contact sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr)).

